



Bilan
du
regroupement université

Rimouski
27, 28, 29 et 30 mai 2003

Table des matières

INTRODUCTION	1
BILAN DES ACTIVITÉS	2
I. <i>Éléments de la conjoncture universitaire</i>	2
● <i>Financement des universités</i>	2
● <i>Enjeux de la ZLÉA en éducation</i>	2
● <i>Renouvellement du corps professoral des universités québécoises</i>	3
II. <i>Négociation regroupée</i>	3
A) Conclusion d'un cycle de négociation 1999-2001	3
B) Bilan du cycle de négociation 1999-2001	4
C) Préparation du prochain cycle	4
◆ Entente de solidarité	4
◆ Revendications communes	4
◆ Campagne d'information et les actions concertées	5
III. <i>La vie syndicale</i>	5
A) Organisation et consolidation des syndicats	5
B) L'évolution du rôle du regroupement	6
● <i>Rôle plus actif dans les négociations</i>	6
● <i>Rôle plus politique du regroupement</i>	6
● <i>Activités nord-américaines</i>	7
PERSPECTIVES DE TRAVAIL	7
● <i>Renouvellement du corps professoral</i>	7
● <i>Relever le défi de la réflexion sur le statut</i>	8
● <i>Améliorer la concertation</i>	8
● <i>Améliorer la vie syndicale</i>	8
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

Les principaux objectifs du regroupement sont de favoriser les échanges entre les syndicats et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la solution de problèmes communs. En particulier, le regroupement coordonne l'application des conventions collectives et assure la concertation lors des négociations de conventions collectives.

Au cours des deux dernières années, dix syndicats composaient le regroupement. À l'été 2001, les tuteurs et tutrices de la TÉLUQ se sont affiliés à la CSN. Les autres membres du regroupement sont l'Association des chargées et chargés d'enseignement de l'École de technologie supérieure (ACCEÉTS), du Syndicat des chargé-es de cours de l'Éducation continue de l'Université Concordia (CUCEPTFU), des Syndicats de chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) et de l'Université de Montréal (SCCCUM), de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC), à Hull (SCCC-UQAH), maintenant le SCCC-UQO, à Rimouski (SCCCUQAR), en Abitibi-Témiscamingue (SCCCUQAT) et à Montréal (SCCUQ). Par décision du bureau fédéral, le Syndicat des maîtres de français langue seconde de l'Université Laval (SMFLSUL) a rejoint le regroupement à l'automne 2002.

François Cyr a agi comme responsable politique du regroupement. Marie Bergeron a occupé le poste de déléguée à la coordination jusqu'en avril 2001. Le 3 avril 2001, Marie Blais a remplacé Marie Bergeron.

Lors du dernier bilan, le regroupement avait identifié les dossiers qui solliciteraient une attention soutenue. Il s'agissait notamment du financement des universités et du rattrapage salarial. Pour les syndicats du regroupement, le rattrapage salarial aura été une priorité. Un substantiel bilan a été produit sur cette expérience.

Durant ces trois années, le regroupement a axé son action autour des négociations regroupées, la fin du cycle de négociation 1999-2001, le bilan de ce cycle et la préparation des négociations 2002-2004. La coordination et ses syndicats ont accru leur rôle de démarchage politique et d'appui auprès des acteurs de la communauté universitaire.

BILAN DES ACTIVITÉS

I. Éléments de la conjoncture universitaire

- *Financement des universités*

Suite à l'adoption, par le gouvernement du Québec, de la politique des universités, les établissements ont obtenu du financement par le biais des contrats de performance. Le gouvernement fédéral, par son programme de chaires de l'innovation, a accru son financement aux universités en favorisant la recherche.

Pour obtenir ces chaires, les universités doivent accorder une plus grande primauté à leur mission de recherche. Cette tendance nous inquiète grandement car nous craignons que cela se fasse au détriment de la formation au premier cycle et de l'éducation aux adultes. D'ailleurs, cette tension entre les fonctions d'enseignement et de recherche n'est pas nouvelle, elle est même inhérente à la nature de l'université. Cependant, les différents acteurs et groupes sociaux au sein de l'institution tendent, sur le plan discursif, à mettre l'accent sur les composantes de leurs activités professionnelles : enseignement ou recherche.

L'allocation des chaires, le contexte idéologique ambiant ainsi que la lutte pour l'accès aux ressources tant publiques que privées accentuent la compétition entre les 15 universités québécoises. Certaines universités en région ont perdu leurs meilleurs chercheurs. Cet écrémage des régions au profit des grands centres ne favorise pas la formation des jeunes en région. À trop vouloir renforcer les universités des grands centres sur la scène internationale, on risque d'affaiblir la formation en région. Par ailleurs, il convient de souligner le rôle croissant d'un acteur politique de taille, notamment au chapitre de la recherche : le gouvernement du Canada.

- *Enjeux de la ZLÉA en éducation*

L'éducation supérieure, et plus particulièrement les universités, représente un enjeu majeur pour les forces du marché, désormais mondialisées. Comme le soulignent les travaux du comité école et société, la marchandisation et la privatisation, l'amarrage aux pratiques et à la culture entrepreneuriale sont désormais des enjeux majeurs, particulièrement dans le contexte de la ZLÉA. Sur le plan des conditions de travail, la généralisation des phénomènes de précarisation est liée à la rareté relative et au partage inégal des ressources entre les groupes au sein de l'institution, mais procède également

de la compétition accrue entre les institutions. L'implantation désordonnée du *E-Learning* accroît ce phénomène.

- *Renouvellement du corps professoral des universités québécoises*

D'ici quelques années, plusieurs professeurs vont prendre leur retraite. Devenir professeure ou professeur d'université serait un choix de carrière intéressant pour certaines personnes chargées de cours. D'autres apportent une expertise liée à l'enseignement ou au marché du travail. Toutes ces expertises complètent celle du corps professoral et doivent être reconnues.

Depuis plusieurs années, les chargées et chargés de cours revendiquent une plus grande reconnaissance de leur contribution, de leur expertise. Les chargées et chargés de cours intéressés à la carrière professorale doivent pouvoir être considérés comme une relève qualifiée et expérimentée pour occuper les postes qui seront offerts.

II. Négociation regroupée

A) Conclusion d'un cycle de négociation 1999-2001

Avec en toile de fond l'étude de IRIR-ISQ et le refinancement des universités, les syndicats du regroupement et les autres syndicats de chargées et chargés de cours du Québec ont préparé, à l'automne 2000, une campagne publique axée sur le rattrapage salarial. Cette campagne s'articulait autour d'outils de communication sensibilisant la communauté à la réalité des chargées et chargés de cours.

La négociation 1999-2001 a permis, pour la première fois au Québec, une plus grande concertation dans l'action. Ainsi, le 22 novembre 2000, dans toutes les universités québécoises, les syndicats ont tenu la première journée nationale des chargés de cours.

Durant cette période, le regroupement a joué un plus grand rôle politique. À l'automne 2001, les présidences des syndicats se sont déplacées à Chicoutimi et ont appuyé leurs collègues du SCCCUQAC. En mars 2002, le regroupement a tenu une réunion régulière à Québec afin de soutenir le SCCCUL dans sa campagne de rattrapage salarial.

Dans l'histoire du regroupement, cette négociation marque une avancée importante : outre la nécessité d'un discours commun, la concertation des actions est apparue primordiale.

Les gains ont été appréciables autant en ce qui a trait aux conditions normatives de travail que de la rémunération - un rattrapage salarial variant de 8 % à 11 %, ainsi que les paramètres du secteur public et parapublic. Lors de cette négociation, les chargées et chargés de cours sont parvenus à une reconnaissance certaine dans le monde universitaire et dans l'opinion publique.

B) Bilan du cycle de négociation 1999-2001

Du mois de mai 2001 à celui de juin 2002, le regroupement a réalisé le bilan du cycle 1999-2001. Cette opération a permis d'identifier les forces et les faiblesses de notre modèle de négociation et avait surtout pour but d'améliorer notre fonctionnement lors de futures concertations. Il a résulté de cette réflexion, un changement, pour une durée limitée, des règles de fonctionnement du regroupement.

Durant l'opération bilan, les chargées et chargés de cours ont réitéré leur volonté de poursuivre et, si possible, d'améliorer notre mode de concertation. Le principal défi reste toujours l'étalement des fins de convention. La durée d'un cycle de négociation, s'échelonnant sur plus d'un an, occasionne des frictions certaines.

C) Préparation du prochain cycle

◆ *Entente de solidarité*

À la lumière des travaux de l'opération bilan, le regroupement adopte, au début de l'automne 2002, une entente de solidarité en vue des prochaines négociations. Cette entente reprend les forces de notre modèle de concertation. Les syndicats renouvellent leur volonté d'identifier des objets communs en vue de constituer une plate-forme de revendications, de préparer les outils de communication nationaux et de se solidariser avec un ou des syndicats en grève ou en lock-out.

◆ *Revendications communes*

Dès l'hiver 2002, le regroupement a commencé à réfléchir aux objets. Rapidement, une liste d'objets / problèmes communs est établie. À l'automne 2002, les syndicats du regroupement demandent aux vice-présidences à la convention collective de préciser nos revendications communes. En novembre et en décembre 2002, les vice-présidences se sont réunies et ont soumis, en janvier, une nouvelle formulation de nos

demandes, permettant ainsi d'articuler un discours public commun. À l'hiver 2003, les vice-présidences, en accord avec le regroupement, peaufinent ces demandes.

De façon notable, les syndicats soumettent leurs réflexions et leurs travaux aux autres syndicats. Les revendications communes sont le fruit de ces échanges.

◆ *Campagne d'information et les actions concertées.*

Actuellement, le regroupement finalise le plan de campagne. À partir des demandes communes, un thème de campagne sera trouvé et les outils de communication seront prêts pour les activités d'automne.

III. La vie syndicale

A) Organisation et consolidation des syndicats

À chaque réunion du regroupement, les syndicats discutent de leurs actions syndicales. Ces moments privilégiés permettent d'échanger sur nos expériences respectives. Le regroupement examine régulièrement la conjoncture sociale et politique afin de mieux cibler son action syndicale. Il est notable que les syndicats échangent de plus en plus leurs réflexions et leurs travaux. Cette intensification des échanges se traduit par une plus grande circulation de l'information.

Signalons l'importance accordée par les syndicats dans l'organisation d'activités fort réussies soulignant l'anniversaire de leur vie associative : le 10^e au SCCC-UQAH, maintenant SCCC-UQO, le 15^e au SCCCUL, le 20^e au SCCCQUAR et le 25^e au SCCCUQ. À l'automne et à l'hiver, le SCCCQUAC et le SCCCQUAT seront aussi en fête. Cette insistance renvoie non seulement à la longévité des syndicats de chargées et chargés de cours mais aussi à cette symbolique de reconnaissance institutionnelle qui a toujours été la pierre angulaire du syndicalisme des chargées et chargés de cours.

Plusieurs formations spécifiques ont été offertes afin de consolider les syndicats et de développer notre expertise syndicale. La session de formation en analyse financière a permis de comparer les budgets respectifs de nos établissements. La session de formation à la négociation et à la mobilisation a exposé les rôles et les liens à établir entre information, mobilisation et négociation. Ces sessions sont particulièrement appréciées

dans la mesure où tous les syndicats peuvent profiter des expériences positives ou négatives de chacun.

Des sessions de formation, de niveau I et II pour les agentes et les agents de griefs, ont aussi été organisées. La formation sur l'assurance emploi et les congés parentaux, ainsi que celle sur le Code du travail, nous ont permis de cerner les changements à la Loi d'assurance emploi ou au Code du travail.

B) L'évolution du rôle du regroupement

- *Rôle plus actif dans les négociations*

Le regroupement joue un rôle de plus en plus actif de coordination des négociations. Ce rôle se fait dans le respect des autonomies de chacun des syndicats. L'établissement d'objets communs ou la planification de la campagne met à contribution de plus en plus de personnes provenant des syndicats. Il faut se prémunir contre l'essoufflement des ressources locales.

La solidarité entre les membres du regroupement se développe : le regroupement joue un rôle davantage politique. De plus en plus, les syndicats viennent appuyer les syndicats en négociation : les collègues de Chicoutimi (automne 2001), ceux de l'Université Laval (mars 2002) et le Syndicat des tuteurs et tutrices de la TÉLUQ (février 2003).

- *Rôle plus politique du regroupement*

Durant la négociation, la coordination et les présidences des syndicats ont joué un rôle plus grand de démarchage politique. Ce rôle s'est développé face aux employeurs (par exemple, la rencontre des présidences avec le réseau UQ).

Les syndicats et la FNEEQ sont également conscients de la nécessité grandissante d'entretenir et de développer des liens soutenus avec les syndicats et les associations étudiantes du monde universitaire. Il importe de développer encore plus nos solidarités.

À la table des partenaires universitaires, les liens avec les syndicats et les associations se sont raffermis. Au réseau d'éducation publique (PEN/REP), les liens avec les partenaires canadiens se sont développés. Au sein de diverses universités, les syndicats développent plus de liens avec leurs partenaires locaux (CASUM, RASUL...).

- *Activités nord-américaines*

En 2000, la présence de la déléguée à la coordination et de membres de certains syndicats du regroupement à la quatrième *Coalition of Contingent Academic Labor* (COCAL IV), à San Jose, a favorisé l'émergence de nouveaux liens avec les partenaires canadiens et états-uniens. Ces liens se sont raffermis lors de l'organisation de la Semaine des enseignantes et enseignants à statut précaire (*Campus equity week*) et des préparatifs du COCAL V.

À l'automne 2001, se tenait la première action concertée à l'échelle nord-américaine. Pour le Québec, le regroupement université et le regroupement cégep ont organisé, la Semaine des enseignantes et enseignants à statut précaire.

La tenue à Montréal du COCAL V a permis d'échanger sur nos réalités syndicales et académiques. Les syndicats du regroupement cégep et plus particulièrement ceux du regroupement université ont exposé leurs expériences syndicales. Pour la première fois, des syndicats mexicains participaient aux réunions de cette coalition d'associations et de syndicats provenant de partout en Amérique du nord (Canada, États-Unis, Mexique, Québec). Les syndicats veulent participer activement au COCAL VI à Chicago.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL

- *Renouvellement du corps professoral*

Le contexte de renouvellement du corps professoral devrait permettre une réelle intégration universitaire des chargées et chargés de cours. Il faut se préoccuper de la situation des plus âgés d'entre nous. Il faut favoriser leur stabilisation et leur intégration à l'enseignement universitaire selon une nouvelle planification des ressources. Il faut tenir compte de la contribution des chargés de cours en créant de véritables équipes d'enseignantes et d'enseignants.

- *Relever le défi de la réflexion sur le statut*

Nous devons nous informer et poursuivre nos efforts de réflexion et éventuellement d'action commune au chapitre du statut.

- *Améliorer la concertation*

Soutenir et continuer à améliorer la concertation entre les syndicats, tout en respectant leur autonomie. L'étalement sur plus d'un an de convention, donc du cycle de négociation, pose problème.

- *Améliorer la vie syndicale*

Du côté de la vie syndicale, il faudra trouver le moyen de mieux appuyer chacun des syndicats; la poursuite des sessions de formation est un moyen d'atteindre cet objectif. Enfin, les élus à la coordination entendent maintenir leur politique de disponibilité à l'endroit des différentes demandes des syndicats membres du regroupement.

Il nous faudra continuer à développer nos habiletés en démarchage politique, et ce, sur tous les plans du monde universitaire, politique et social. Il faut poursuivre nos liens avec les partenaires de la communauté universitaire (fédérations étudiantes, de professeurs...), et ce, aussi bien au plan québécois que canadien. Plus la concertation prend de l'ampleur, plus le rôle politique du regroupement risque de se développer.

CONCLUSION

Nous sentons toutes et tous que le syndicalisme des chargées et chargés de cours est à la croisée des chemins. Derrière nous, existe une longue lutte à la fois syndicale et institutionnelle pour la reconnaissance, c'est-à-dire la dignité de notre travail. Récemment, nous avons collectivement réalisé des gains substantiels enviés par les enseignantes et les enseignants précaires du reste de l'Amérique du Nord. Devant nous, demeure la poursuite bien sûr de cette orientation tout en approfondissant la nécessaire réflexion sur l'évolution qualitative de notre statut. La conjoncture institutionnelle nous y invite fortement. Saurons-nous être « proactifs » ?